



Union Régionale CFDT Basse-Normandie
29 avenue Charlotte Corday 14000 CAEN
Tél : 02.31.35.32.32 – Fax : 02.31.35.32.30
Courriel : courrier@cfdt-bn.fr

R.G.P.P.

Le préfet navigue à vue...

...et les personnels rament. C'est le constat que la CFDT Basse-Normandie a établi après avoir rencontré le Préfet du Calvados et de Région Basse-Normandie lors de la réunion qui s'est tenue le 13 novembre 2008. Les orientations ayant été définies la veille avec les Directeurs Départementaux et Régionaux, ceux-ci n'ont fait qu'acte de présence en laissant le Préfet de Région « mener » la réunion.

Par où aller ?

En poste depuis seulement 3 mois, le Préfet à double casquette (Région et Département du Calvados) ne sait visiblement pas par quel bout prendre la pelote de cette Révision Générale de Politiques Publiques.

Alors que les orientations de la réunion du jour ont été préparées la veille avec les Directeurs Départementaux et Régionaux qui ont tenu la chandelle pendant toute la durée de la rencontre, le Préfet a précisé que les départements de la Manche et de l'Orne avaient déjà eu des réunions de concertation avec les organisations syndicales ! Comprenez qui pourra sur la démarche, surtout que ce n'est que pendant la rencontre que chaque participant s'est vu remettre sur table, après réclamation, les macros organigrammes des futures Directions Départementales ! A noter au passage l'absence totale de concertation dans la phase d'élaboration de ces organigrammes.

Les réunions paritaires sont réduites à de simples chambres d'enregistrement. Le Préfet est le seul maître à bord et les Directeurs sont contraints de se plier à sa volonté de réorganiser l'Etat en déplaçant les pions d'une direction à une autre.

De plus, les instructions de la circulaire Fillon de juillet dernier précisait qu'un diagnostic territorial devait être fait. Mais à ce jour, aucun état des lieux de l'organisation actuelle des administrations n'a été réalisé !

Casquette régionale ou départementale ?

Alors que les organisations syndicales présentes avaient compétences sur l'ensemble de la Région, le Préfet n'a pas présenté d'organigramme permettant de prendre connaissance du nombre et de la répartition des Equivalents Temps Pleins dans les Directions Régionales dont il a les compétences.

Par contre, en prenant connaissance des macros organigrammes des différentes Directions Départementales, toutes les futures directions seront obligées de déplacer du personnel. Mais bien évidemment, toujours rien sur les conditions des déplacements !

Cette précipitation permettra au Préfet de tenir l'engagement pris auprès de Matignon de remonter une « copie harmonisée » pour la fin novembre.

Cependant, Monsieur le Préfet, **LES AGENTS DE L'ETAT NE SONT PAS DES PIONS** et les services de l'Etat en Région ne sont pas un magnifique puzzle que vous pouvez manipuler selon votre volonté !

De même, les agents découvrent peu à peu de manière officieuse le grand jeu de Monopoly que vous êtes en train d'organiser sur l'agglomération Caennaise : vente d'immeubles près du Mémorial ou du port de plaisance, relogement des agents à la ZAC Claude Monnet ou à la Pierre Heuzé... Des détails pensez-vous ! ?

Pour la CFDT, c'est la remise en cause des conditions de travail des **AGENTS QUI NE SONT PAS DES UNITES** à loger dans un nombre de mètres carrés définis par France Domaines !

Pour la CFDT, il manque un point dans cette copie : le traitement social et les conditions de transfert des personnels

Ces questions, abordées à chaque réunion par les organisations syndicales, n'ont jamais obtenu de réponses, si ce n'est des réponses vagues « on verra plus tard » ou « c'est une bonne question »...

Dans quelles conditions se feront les transferts ? Mise à disposition ? Détachement ? Quel accompagnement pour les agents concernés ? Que vont devenir les statuts ? Va-t'il enfin y avoir un début de concertation lors de cette phase, la plus sensible de la RGPP, qui touche au métier et au travail de chacun ?

En conclusion, le Préfet, droit dans ses bottes, garde le cap qui lui a été indiqué par Matignon faisant fi du traitement social que cela doit forcément engendrer.

La CFDT, quant à elle, n'a qu'un souhait : que les missions de service public soient rendues et bien rendues.

Pour cela il faut des personnels qui soient bien dans et à leur poste et cela ne peut se faire que dans le cadre d'un véritable dialogue social. Visiblement ce n'est la direction qui est prise !